



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1437

9 avril 2020

- **Polémique autour du 1er décès de Covid-19, annoncé par le ministère haïtien de la santé**
- **Aucun risque de catastrophe lié à la pandémie en Haïti, estime le docteur Philippe Desmangles**
- **Plusieurs dizaines de migrants haïtiens contraints de quitter la République Dominicaine, à cause de la pandémie**

>> Polémique autour du 1er décès de Covid-19, annoncé par le ministère haïtien de la santé

Morisseau Édouarzin, l'avocat âgé de 55 ans, membre de cabinet du nouveau ministre de la justice Lucmane Délille, est décédé samedi soir 4 avril des suites de complications cardiaques. Il était également hypertendu et diabétique. Testé négatif au nouveau coronavirus, il souffrait de cardiomégalie et d'une infection pulmonaire, rapporte le bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince, Monferrier Dorval. La famille de Me. Édouarzin dément que sa mort serait liée au Covid-19. « À Jérémie, il y a quelques jours, il a accompagné le ministre Lucmane Delille, dans le cadre d'une mission. La version de la famille est sans équivoque, il ne s'agit pas du coronavirus. Nous devons dénoncer l'inacceptable ». Le corps du défunt a été remis à sa famille et transporté dans sa ville de naissance, Petit-Goâve (à 68 km au sud de la capitale). Seulement, le profil de ce 1er décès annoncé par le Ministère de la santé le 5 avril, correspond à celui de Me. Morisseau Édouarzin. Face à la polémique suscitée, le ministère a refusé de publier le nom de la première personne qui serait décédée de Covid-19 en Haïti. Le lendemain, le premier ministre Joseph Jouthe a fait savoir que tous les membres de son gouvernement seront soumis à un test de Covid-19. Aucun résultat de ces tests effectués sur les membres du gouvernement, n'est encore rendu public, au 8 avril 2020. L'opinion publique, qui se méfie du régime politique au

pouvoir, très décrié et éclaboussé dans diverses affaires de corruption, exprime son scepticisme sur les informations données jusqu'à présent, concernant l'évolution de cette pandémie sur le territoire national. Depuis la confirmation, le 19 mars, des 2 premiers cas d'infection, plusieurs organisations dénoncent une cacophonie, une incohérence, la politisation et une instrumentalisation du dossier du nouveau coronavirus en Haïti. Selon le ministère de la santé, 11 nouveaux cas de contamination ont été recensés en une semaine. Au 8 avril, 30 personnes infectées, dont 2 décédées, sont enregistrées dans 6 des 10 départements géographiques. Cette semaine, les autorités sanitaires alertent sur des transmissions communautaires de la maladie, c'est-à-dire des cas de personnes infectées, qui n'ont pas été exposées au Covid-19 dans un pays étranger. Cette situation correspond à la phase 2 de la pandémie en Haïti. Plus de 613 personnes, en rapport avec des gens testés positifs au nouveau coronavirus, sont placées en quarantaine. Sur 257 personnes suspectées, 24 sont en isolement à la maison ou en institut médical. Haïti a désormais la capacité de réaliser plus de 2 000 tests, grâce au concours d'une autre institution, qui est désormais habilitée à faire des tests du nouveau coronavirus, au même titre que le Laboratoire national de santé publique. Le pays dispose d'environ 40 machines ayant la capacité de

réaliser 4 tests pendant 45 minutes. Ce qui donne environ 500 à 800 tests par jour, se réjouit le Dr. Patrick Dély, responsable de la Direction d'épidémiologie, de laboratoire et de recherches, au ministère de la sante. En collaboration avec l'OMS, le Ministère de la santé et de la population a déjà placé une commande de près de 10 000 tests renouvelables. Des hôpitaux disposent actuellement d'un système de triage ainsi que des personnels, qui orientent vers des médecins, les personnes présentant des symptômes, comme la fièvre, la

toux, la grippe, selon la direction sanitaire de l'Ouest. Cependant, le regroupement d'organismes de droits humains « Ensemble contre la corruption » qualifie de « première grande opération de corruption de l'administration Moïse/Jouthe » la commande de matériels hospitaliers, en Chine, pour plus de 18 millions de dollars américains. Le contrat d'acquisition de matériels chinois n'a pas été approuvé, ni par la Commission nationale des marchés publics, ni par la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif.

>> **Aucun risque de catastrophe lié à la pandémie en Haïti, estime le docteur Phillipe Desmangles**

La pandémie de Covid-19 ne provoquerait aucune catastrophe en Haïti, en raison du fait que les personnes à risque dans la population sont minoritaires, explique le docteur Phillipe Desmangles, responsable du service d'orthopédie à l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (HUEH), dans une interview accordée à AlterRadio/AlterPresse. Les personnes très âgées dans le pays représentent 4% de la population, contrairement à l'Italie, où cette catégorie en représente 25%. L'incrédulité dont fait montre la population face à la présence du virus sur le territoire national, traduit sa méfiance envers le gouvernement, souligne la Dct. Desmangles. La population considère que la guérison d'un artiste haïtien, l'un des 2 premiers cas d'infection au Covid-19, serait un coup de bluff du pouvoir en place. Le gouvernement devrait expliquer que 90% de la population pourraient ne pas ressentir les symptômes de la maladie et que certaines personnes peuvent même avoir une simple grippe, précise le Dct Philippe Desmangles. Il existe trois stades de la maladie: des personnes asymptomatiques, des personnes malades, puis les gens qui sont très malades, ce dernier stade pouvant entraîner la mort, indique-t-il. Si la population n'applique pas les consignes des autorités sanitaires, il y aurait beaucoup de morts dans le pays, soit entre 1 000 à 1 500 morts par jour, d'ici le 15 mai 2020, prévient le Ministre des travaux publics, transports et communications, Joacéus Nader, exhortant les personnes récalcitrantes à respecter les mesures de prévention.

>> **Plusieurs dizaines de migrants haïtiens contraints de quitter la République Dominicaine, à cause de la pandémie**

Dans les différents passages officiels et officieux, entre Haïti et la République Dominicaine, les gens arrivent par dizaines et par centaines. « En dépit de la fermeture de la frontière entre les deux pays, les gens s'empressent, font la queue devant les portails, sans tenir compte des consignes visant à empêcher la contamination et la propagation du virus de Covid-19 sur le territoire haïtien », déplore la plateforme Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR). En cette période de crise sanitaire mondiale, les mesures économiques, annoncées par le gouvernement dominicain pour aider les communautés les plus défavorisées, ne sont pas accessibles aux migrantes et migrants haïtiens. Ceux qui sont en situation irrégulière en République Dominicaine, ne rempliraient pas les modalités exigées par les autorités concernées. Cette situation est très inquiétante dans les communautés frontalières, qui n'hésitent pas à exprimer leurs angoisses face à ces vagues de retours en provenance du territoire voisin, dans un contexte de manquements sanitaires observés à la frontière. Des dispositifs ont été mis en place par les autorités haïtiennes pour prendre la température des personnes qui arrivent au niveau des points officiels à la frontière. Le défi reste tout de même toujours de taille dans les points non officiels, où des poste de lavage de mains et de prise de température ne sont toujours pas effectifs.